

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DU 19 décembre 2023 à 18H00**

---

Nombre de membres :

En exercice : 35

Présents : 28

Pouvoirs : 4

Votants : 32

---

**Présents :**

**BORT L'ETANG**

Mme Josiane HUGUET, Mme Danielle GRANOUILLET

**BULHON**

Mr Jean Baptiste GIRARD

**CREVANT-LAVEINE**

Mme Agnès TARTRY-LAVEST, Mme Sylvie EXBRAYAT

**CULHAT**

**JOZE**

Mr Daniel PEYNON, Mme Annick FORESTIER

**LEMPTY**

Mme Déolinda DE FREITAS

**LEZOUX**

Mr Alain COSSON, Mme Marie-France MARMY, Mme Catherine, Mme Sylvie ROCHE, M. Romain FERRIER, Mr Gilles MARQUET, Mme Elyane GRANET

**MOISSAT**

Mr Thierry TISSERAND, Mme Isabelle GROUIEC

**ORLEAT**

Mme Elisabeth BRUSSAT, Mr Cédric DAUDUIT, Mme Patricia LACHAMP

**PESCHADOIRES**

M. Florent MONEYRON, Mme Nicole BOUCHERAT, M. Jean-Louis DERBIAS

**RAVEL**

Mme Michelle CIERGE

**SAINT JEAN D'HEURS**

Mr Bernard FRASIAK

**SEYCHALLES**

M. Yannick DUPOUE, Mr Antoine LUCAS

**VINZELLES**

Mme Laurence GONINET

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Mr BROUSSE (Pouvoir à Mme CIERGE), Mr BOURNAT (Pouvoir à Mme ROCHE), Mr FRICKER (Pouvoir à Mme MARMY), Mme VIAL (Pouvoir à Mr FRASIAK)

**Suppléant présent :** Mr BLANC et Mme DE LA FUENTE

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Romain FERRIER

---

Mme Elisabeth BRUSSAT, Présidente, procède à l'appel des élus et note les pouvoirs donnés.

Mr Romain FERRIER est nommé secrétaire de séance.

Le Procès-verbal n°12 du Conseil Communautaire du 07 novembre 2023 est présenté et approuvé à l'unanimité.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **1- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Dore Allier (SIAEP Dore Allier) - Rapport sur la qualité et les prix du service (RPQS) 2022**

Rapporteur : T.Tisserand

Le conseil communautaire a pris acte du RPQS du SIAEP Dore Allier au titre de 2022.

## **RH**

### **2- Délibération relative à la protection sociale complémentaire – Mandatement du Centre de Gestion du Puy-de-dôme afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance**

Rapporteur : J.Huguet

Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le mandatement du centre de gestion du Puy-de-dôme pour la mise en concurrence transparente des organismes et groupements d'organismes en matière de santé et de prévoyance afin de conclure avec celui désigné, à partir du 01 janvier 2025, une convention de participation portant sur la garantie prévoyance dans le respect de la réglementation.

### **3- Prise en charge des frais de déplacement et de missions des agents**

Rapporteur : J.Huguet

Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité l'actualisation de remboursements des frais des agents suite à une mise à jour des tarifs par décret, l'indemnisation porte sur les frais de déplacement et de mission non pris en charge par le CNFPT.

### **4- Mise à jour du tableau des effectifs**

Rapporteur : J.Huguet

La mise à jour du tableau des effectifs comporte la création d'un emploi permanent d'attaché territorial dans le cadre de la réorganisation des services.

Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

## URBANISME

### **5- Convention pour l'instruction des actes avec les communes – Tarification des actes et convention pour l'utilisation du logiciel SIG/GESTION ADS/SPANC**

Rapporteur : E.Brussat

Le conseil communautaire a approuvé à **31 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSENTION** l'avenant n°1 à la convention déterminant les missions et modalités d'intervention et de financement du service ADS de la CCEDA pour ses communes membres concernées et tous autres avenants à venir et l'avenant n°1 à la convention d'utilisation du logiciel SIG, ADS et SPANC avec toutes les communes membres et tous les autres avenants à venir.

### **6- Modification N°1 du PLU de Moissat**

Rapporteur : T.Tisserand

Le conseil municipal de Moissat souhaite modifier son PLU afin :

- D'ouvrir à l'urbanisation une parcelle que la mairie possède (création d'un règlement et d'une OAP)
- De modifier le règlement écrit de la zone agricole protégée

Le conseil communautaire a approuvé à **l'unanimité** la modification N°1 du PLU de Moissat.

### **7- Modification simplifiée N°5 du PLU de Peschadoires**

Rapporteur : F.Moneyron

La modification simplifiée n°5 du plan local d'urbanisme de Peschadoires vise à mettre à jour la liste des emplacements réservés.

Le projet de modification simplifiée n°5 est portée en interne à la CCEDA

Le conseil communautaire a approuvé à **l'unanimité** la modification simplifiée N°5 du PLU de Peschadoires.

### **8- Prorogation de la convention « Rénov'actions63 »**

Rapporteur : E.Brussat

Le gouvernement a annoncé sa volonté de poursuivre le programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique) pour une année supplémentaire.

Les financements de l'Etat sont donc maintenus dans les mêmes conditions pour l'année 2024 et invitent les collectivités à prolonger d'une année entière les conventions territoriales du programme SARE sur le même périmètre de missions d'information, de conseil, d'accompagnement et de mobilisation de la dynamique de rénovation pour un coût identique de 9624€.

Le conseil communautaire a approuvé à **l'unanimité** la prorogation de la convention « Rénov'actions63 ».

## 9- Débat sur les orientations du PADD du PLUI-H

Rapporteur : E.Brussat

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) définit une stratégie globale et cohérente pour un développement harmonieux et durable du territoire pour les douze prochaines années. Il a été coconstruit avec tous les acteurs du territoire et a été débattu au conseil communautaire qui a pris acte.

## ENFANCE ET JEUNESSE

### 10- Délibération tarifs séjour 2024

Rapporteur : J.Huguet

Après une année que les centres de loisirs fonctionnent sous gestion CCEDA. Les 5 mini séjours thématiques proposés en 2023 ont connu un vif succès. Pour 2024, il est proposé de reconduire l'organisation de ces mini séjours en appliquant le même mode de calcul de la grille tarifaire 2023 pour 2024 et de conserver à l'identique l'aide financière de la CCEDA.

Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le mode de calcul de la grille tarifaire pour les mini séjours 2024 et du dispositif VACAF.

## MARCHE PUBLIC

### 11- Délibération attribution MAPA Titres restaurant

Rapporteur : J.Huguet

Après émission d'un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) au BOAMP, sur le profil acheteur et le site internet CCEDA, deux offres ont été reçues dans le délai imparti.

Suite à la Commission d'Appel d'Offres (CAO), un avis favorable pour l'opérateur économique EDENRED France a été rendu.

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'attribuer l'accord cadre pour l'acquisition de titre restaurant sur support dématérialisé à la société EDENRED pour un montant maximal annuel de 50 000€ HT.

## SPANC

### 12- Vote des tarifs des prestations et de l'astreinte financière

Rapporteur : T.Tisserand

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de maintenir pour 2024, les tarifs des prestations du SPANC votés en 2023.

## **ENVIRONNEMENT**

### **13- Approbation finale du plan climat air énergie territorial (PCAET) et du bilan de la consultation**

Rapporteur : T.Tisserand

Le PCAET est mis en œuvre pour une durée de 6 ans et fera l'objet d'un bilan à mi-parcours au bout de 3 ans qui permettra d'ajuster les objectifs et le programme d'actions.

L'ensemble des pièces relatives au PCAET approuvé et à la consultation (bilan, avis) seront mis en ligne sur la plateforme dédiée de l'ADEME et sur le site internet de la CCEDA.

Après 18 mois de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et un arrêt de projet en juin 2023, le conseil communautaire a approuvé à **l'unanimité** le PCAET.

## **FINANCES**

### **14- Budget du SPANC – Décision modificative N°2023/02**

Rapporteur : D.Peynon

Des ajustements budgétaires au budget du SPANC ont été approuvés à **l'unanimité** par le conseil communautaire.

### **15- Budget principal – Décision modificative N°2023/02**

Rapporteur : D.Peynon

Des ajustements budgétaires au budget principal ont été approuvés à **l'unanimité** par le conseil communautaire.

## **ECONOMIE**

### **16- Convention de mise à disposition d'emprise foncière avec le SMTUT pour l'installation de poteaux**

Rapporteur : F.Moneyron

Sur le parc d'activité intercommunale deux poteaux d'arrêt de bus doivent être installés et il est donc nécessaire de permettre au SMTUT d'utiliser les tenements fonciers correspondant.

Le conseil communautaire a autorisé à **l'unanimité** la signature de la convention par Madame la Présidente.

**17- PAI – Demande d'autorisation de défrichement N°4 Orléat**

Rapporteur : F.Moneyron

Dans le cadre de la commercialisation du terrain au profit du Groupe OMERIN, une autorisation de défrichement doit être sollicitée auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Le conseil communautaire a approuvé **à l'unanimité** le dépôt d'un dossier d'autorisation de défrichement d'une superficie de 2 ha pour les parcelles fléchées sur la commune d'Orléat (ZC 192 et ZC 211)

La secrétaire de séance



Romain FERRIER

La Présidente



Elisabeth BRUSSAT